

ADUX

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les Comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Fiderec Audit
160 Bis Rue de Paris
92645 Boulogne-Billancourt

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

**Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

A l'Assemblée générale
ADUX
101-109 Rue Jean Jaures
92300 Levallois Perret

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 de l'annexe aux comptes annuels qui présente les principales hypothèses et autres éléments (en particulier la position de trésorerie) retenus par la société pour arrêter ses comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance du chiffre d'affaires (Notes 3.9 et 20 de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié

Comme indiqué dans la note 3.9 de l'annexe aux comptes annuels, les revenus issus de l'activité d'AdUX S.A. résultent de facturations issues de contrats de vente d'espaces publicitaires pour le compte de ses filiales.

La commercialisation de ces espaces publicitaires peut être réalisée via des ventes en gré à gré matérialisées par la signature de bons de commande ou via des ventes réalisées sur des plateformes automatisées où les enchères se font en temps réel (RTB).

Le recours à ces plateformes et le volume de données à traiter rendent nécessaire l'utilisation de systèmes d'information complexes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2019, le revenu issu de l'activité hors refacturations intragroupes s'élève à 3,3 millions d'euros et représente 48% des revenus issus de l'activité d'AdUX S.A.

Nous avons considéré la reconnaissance du chiffre d'affaires comme un point clé de l'audit compte tenu de la volumétrie des flux et de la complexité des systèmes d'information utilisés pour la détermination du chiffre d'affaires.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté, avec l'aide de nos experts en systèmes d'information, à :

- apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la direction d'AdUX et réaliser des tests des contrôles clés que nous avons estimés les plus pertinents ;
- réaliser des tests des contrôles applicatifs automatiques sur les principales plateformes et outils de gestion que nous avons estimés les plus pertinents ;
- prendre connaissance du rapport ISAE 3402 établi par l'auditeur du principal prestataire externe via lequel transite le chiffre d'affaires sur les procédures de contrôle interne mises en œuvre au sein de la plateforme ;
- réaliser des revues analytiques sur les variations significatives de chiffre d'affaires et de marge d'un exercice à l'autre ;
- réaliser des tests de détail sur les écritures significatives relatives à la séparation des exercices.

Evaluation des titres de participations et des créances rattachées à des participations (Note 3.4 de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable des titres de participation et des créances rattachées à des participations comptabilisées chez AdUX S.A. s'élève à 12,9 millions d'euros et représente 22% du total bilan.

Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Comme indiqué dans la note 3.4 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'inventaire est calculée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions établies par la direction sur 4 ans et d'une valeur terminale.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance et apprécier le processus mis en œuvre par la Direction pour la réalisation des tests de dépréciation ;
- apprécier si le modèle utilisé pour le calcul des valeurs d'utilité est approprié ;
- analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction dans le cadre du processus budgétaire ;
- prendre connaissance des opérations réalisées sur les titres de participation durant l'exercice, obtenir la documentation juridique afférente et vérifier la correcte traduction comptable de ces transactions ;
- effectuer des entretiens avec les responsables financiers et opérationnels pour analyser les principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
- apprécier la valeur actuelle des titres de participation établie par la société, notamment les hypothèses sous-jacentes permettant de déterminer la valeur d'usage ;
- comparer la valeur nette comptable des titres détenus par la société avec leur valeur actuelle et vérifier le bienfondé des dépréciations comptabilisées le cas échéant et apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 24 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société AdUX par votre Assemblée générale du 17 mai 2018 pour les cabinets Fiderec Audit et PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2019, les deux cabinets Fiderec Audit et PricewaterhouseCoopers Audit étaient dans la 2^{ème} année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des Comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les Comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des Comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.


Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

DocuSigned by:
Bertrand BALOCHE
Signé par : BERTRAND BALOCHE
Heure de signature : 30/04/2020 | 16:22:09 CEST
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483
C: FR
Émetteur : BE:YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
D88A518A703D47AFB12659E2963E2A38

Bertrand Baloche

FIDEREC AUDIT

DocuSigned by:

D516EADFFE6B445...

Adrien Lechevalier

AD.UX

ADVERTISING AND USER EXPERIENCE

COMPTES ANNUELS 2019

Société anonyme au capital de 9 416 887,50 euros
101 – 109 rue Jean Jaurès – 92300 Levallois Perret
418 093 761 R.C.S. Nanterre
www.adux.com

Comptes de résultat des exercices 2019 et 2018	4
Bilans au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018	5
Note 1. Faits marquants de l'exercice 2019	7
Autres événements marquants.....	7
Note 2. Evénements postérieurs à la clôture	8
Autres événements postérieurs à la clôture.....	8
Note 3. Principes et méthodes comptables	8
3.1. Continuité d'exploitation	8
3.2. Immobilisations incorporelles.....	9
3.3. Immobilisations corporelles.....	10
3.4. Immobilisations financières et comptes courants des filiales	10
3.5. Créances clients et comptes rattachés	10
3.6. Valeurs mobilières de placement	10
3.7. Titres d'autocontrôle	10
3.8. Provisions pour risques et charges	11
3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires	11
3.10. Présentation des charges d'achats d'espaces et charges de refacturation	11
3.11. Impôt sur les sociétés	12
3.12. Indemnités de départ en retraite	12
Note 4. Immobilisations incorporelles	12
Note 5. Immobilisations corporelles	13
Note 6. Immobilisations financières	13
Note 7. Créances clients et comptes rattachés	14
Note 8. Autres créances	15
Note 9. Trésorerie et équivalents de trésoreries nets	15
Note 10. Charges constatées d'avance	15
Note 11. Ecart de conversion actif	16
Note 12. Capitaux propres	16
12.1. Variation des capitaux propres	16
12.2. Capital social	16
12.3. Plan d'options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	17
Note 13. Provisions	19
Note 14. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Note 15. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20
Note 16. Dettes sur immobilisations	20

Note 17.	Autres dettes	20
Note 18.	Ecart de conversion Passif	20
Note 19.	Etat des charges à payer et produits à recevoir	21
Note 20.	Chiffre d'affaires	21
20.1.	Par activité	21
20.2.	Par zone géographique	21
Note 21.	Charges opérationnelles.....	22
Note 22.	Résultat financier	22
22.1.	Charges financières.....	22
22.2.	Produits financiers.....	23
Note 23.	Résultat exceptionnel	23
Note 24.	Impôt sur les sociétés.....	23
Note 25.	Engagements hors-bilan	24
25.1.	Engagements reçus.....	24
25.2.	Engagements donnés.....	24
25.3.	Avantages aux personnels	24
Note 26.	Litiges.....	25
Note 27.	Effectifs	25
Note 28.	Dirigeants mandataires sociaux	25
28.1.	Mandataires sociaux exécutifs.....	25
28.2.	Mandataires sociaux non exécutifs	25
Note 29.	Tableau des filiales et participations	26

Comptes de résultat des exercices 2019 et 2018

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
Revenus issus de l'activité		3 564	8 679
Autres		3 378	3 841
Chiffre d'affaires net	Note 20	6 942	12 520
Production immobilisée		103	139
Reprises d'amortissements et provisions		334	461
Autres produits		75	131
Produits d'exploitation		7 454	13 251
Charges opérationnelles liées à l'activité	Note 21	- 3 346	- 7 969
Autres achats et charges externes		- 1 930	- 2 603
Impôts, taxes et versements assimilés		- 132	- 164
Salaires et traitements		- 1 798	- 2 147
Charges sociales		- 676	- 828
Dotations aux amortissements des immobilisations		- 280	- 999
Dotations aux provisions et dépréciations		- 587	- 1 447
Autres charges		- 119	- 781
Charges d'exploitation		- 8 867	- 16 937
Résultat d'exploitation		- 1 413	- 3 686
Produits financiers		22 292	5 223
Intérêts et charges assimilées		- 208	- 239
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		- 18 107	- 5 404
Dotations aux provisions et dépréciations		- 2 586	- 7 834
Autres		- 1 924	- 1 912
Charges financières		- 22 826	- 15 389
Résultat financier	Note 22	- 533	- 10 166
Produits des cessions d'éléments d'actif		-	-
Sur opérations de gestion		-	-
Reprises sur provisions		-	13
Produits exceptionnels		-	13
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		- 1	- 4
Sur opérations de gestion		- 148	60
Dotations aux provisions et dépréciations		-	- 111
Charges exceptionnelles		- 149	- 55
Résultat exceptionnel	Note 23	- 149	- 42
Résultat net avant impôt		- 2 096	- 13 894
Impôts	Note 24	511	227
Résultat net		- 1 584	- 13 667

Bilans au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31-déc.-19			31-déc.-18
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net
Concession, brevets, logiciels		9 970	9 700	271	395
Fonds commercial					
Immobilisations incorporelles en cours		34		34	21
Immobilisations incorporelles	Note 4	10 005	9 700	305	416
Installations, agencements et aménagements		193	53	140	162
Autres immobilisations corporelles		2 033	2 009	24	30
Immobilisations corporelles	Note 5	2 226	2 063	164	192
Participations		109 911	97 385	12 526	12 649
Créances rattachées à des participations		6 994	6 592	403	1 700
Dépôts et cautionnements		119		119	117
Actions propres		54	45	9	20
Autres immobilisations financières		35		35	35
Immobilisations financières	Note 6	117 113	104 022	13 091	14 521
Total actif immobilisé		129 344	115 784	13 560	15 129
Clients et comptes rattachés	Note 7	16 817	1 236	15 581	16 936
Autres créances	Note 8	32 687	6 589	26 098	27 532
Créances		49 504	7 825	41 679	44 468
Valeurs mobilières de placement		30	3	27	136
Disponibilités		2 124		2 124	562
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	Note 9	2 155	3	2 151	698
Charges constatées d'avance	Note 10	73		73	32
Charges à répartir					23
Ecart de conversion Actif	Note 11	643		643	543
Total actif circulant		52 375	7 829	44 546	45 765
Total de l'actif		181 719	123 613	58 106	60 893

Bilans au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018

PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
Capital social ou individuel		9 417	5 433
Primes d'émission, fusion, apport		12 723	12 723
Report à nouveau		-12 755	912
Réserves		423	507
Résultat de l'exercice		-1 584	-13 667
Provisions réglementées		3 238	3 238
Capitaux propres	Note 12	11 462	9 147
Provisions pour risques et charges	Note 13	1 750	1 410
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 14	1 808	1 738
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 15	24 442	27 368
Dettes fiscales et sociales		3 173	3 079
Dettes sur immobilisations	Note 16	97	242
Autres dettes	Note 17	12 222	15 035
Dettes d'exploitation		39 934	45 724
Ecart de conversion Passif	Note 18	3 153	2 874
Produits constatés d'avance			
Total du passif		58 106	60 893

Notes sur les comptes annuels de AdUX S.A.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

Les comptes annuels de AdUX S.A. ("AdUX" ou "la Société") ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 avril 2020 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2019.

AdUX S.A. (« AdUX » ou « la Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 101-109, Rue Jean Jaurès, 92300 Levallois-Perret. La société est la holding du Groupe AdUX, dont les filiales ont une activité de régie publicitaire.

Note 1. Faits marquants de l'exercice 2019

Le 10 avril 2019, AdUX a racheté 100% des actions de la société espagnole L'AGORA Premium Audience Network avec qui elle était en concurrence sur le marché du Native Advertising en Espagne pour un prix initial de 0,2 million d'euro et n'a pas donné lieu à un complément de prix. L'AGORA est le pionnier et un des leaders espagnol du Native Advertising avec un chiffre d'affaires d'environ 2 millions d'euros en 2018. Les synergies entre les deux activités ont permis une rentabilité renforcée des opérations espagnoles d'AdUX dès 2019. La nouvelle dénomination sociale de la société est Quantum Publicidad SL.

Le 10 octobre 2019, AdUX a cédé sa participation résiduelle de 45% de la filiale HiMedia Deutschland pour 1,8 M€ au groupe Azerion. Le prix a été réglé par voie de compensation de l'intégralité de la dette d'AdUX vis-à-vis de cette ancienne filiale et un versement en numéraire de 30K€.

AdUX a levé 3,89 M€ lors de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires lancée le 5 décembre 2019, au prix de 1,50 euros par action. Depuis le 30 décembre 2019, date de réalisation de l'augmentation de capital, Azerion Holding B.V. détient 54,95% du capital social de AdUX.

AdUX a signé une convention de prestation de services avec Azerion Holding B.V. par laquelle les équipes supports assistent les équipes d'Azerion Holding B.V. dans la mise en place de support marketing des ventes et d'outils de reporting commercial et financier dans ses filiales. Cette convention matérialise la mise en place de synergies avec le groupe Azerion donnant lieu à une facturation et rémunération d'AdUX.

Autres événements marquants

En 2018, AdUX a conclu avec le Groupe Azerion un accord de cession portant sur ses régies publicitaires historiques belge, portugaise et sa participation de 49% dans sa filiale de régie historique en Espagne.

Les compléments de prix liés aux cessions des filiales belges et portugaises se sont élevés à respectivement 0,9 million d'euros et 0,1 million d'euros en fonction des performances réalisées en 2019 par les activités cédées. A noter qu'une partie de ce complément de prix, à savoir 240 k€ pour la filiale belge et 45 k€ pour la filiale portugaise, était garanti et a fait l'objet d'un versement anticipé par Azerion début 2019. Le reliquat de 744 k€ toute entité confondu a été comptabilisé en produit à recevoir au 31 décembre 2019.

Le 11 mars 2019, le Tribunal de commerce de Paris a condamné la société Quantum, dont AdUX est actionnaire à 100 %, au paiement de la somme de 1,07 million d'euros à la suite d'un litige commercial.

Quantum a interjeté appel de ce jugement dès le 14 mars 2019.

Afin de préserver ses opérations dans les meilleures conditions, AdUX avait sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de Quantum. Le Tribunal de commerce de Paris a ouvert cette procédure le 1er avril 2019.

La période d'observation ouverte dans le cadre de la procédure de sauvegarde de Quantum avait été renouvelée par jugement en date du 8 octobre 2019 pour une nouvelle période de six mois, dans l'attente de l'homologation du plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Paris.

Le 4 décembre 2019, le Tribunal de Commerce de Paris a approuvé le plan de sauvegarde de la société Quantum.



Le plan de sauvegarde ainsi arrêté par le Tribunal prévoit un échelonnement des principales échéances de la société Quantum sur une durée de neuf ans représentant 3,8 millions d'euros de dettes tiers dont 1,1 million d'euros lié à la condamnation dans le cadre du litige commercial évoqué.

Ce plan permettra à Quantum de poursuivre son activité dans le domaine du native advertising comme annoncé lors de l'ouverture de la procédure de sauvegarde.

Note 2. Evénements postérieurs à la clôture

Azerion Holding B.V., depuis le 30 décembre 2019, détient 54,95% du capital social de AdUX.

Le 31 janvier 2020, le Conseil d'administration de la Société a mis fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Cyril Zimmermann.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Il a nommé Monsieur Salih Hikmet Cosgun en qualité de Directeur Général à partir du 1^{er} février 2020 pour une durée indéterminée et a désigné Monsieur Trond Dale en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée restante de son mandat d'administrateur.

A la suite des démissions de la société Azerion Holding B.V, représentée par Monsieur Atilla Aytekin, et de Monsieur Umut Akpinar, de leur mandat d'administrateur le 31 janvier 2020, la société Azerion Holding B.V. est désormais uniquement représentée au Conseil d'administration par Madame Kyra Steegs. Le Conseil d'administration se compose donc d'un représentant d'Azerion Holding B.V, Madame Kyra Steegs, d'une personnalité indépendante, Madame Catharina Hillstrom, et de son Président, Monsieur Trond Dale.

Autres événements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire provoquée par l'épidémie du Covid 19 et du confinement de la population française a eu un impact immédiat sur la consommation des ménages et sur les dépenses marketing des annonceurs. A compter de mars 2020, de nombreuses campagnes publicitaires ont été annulées ou reportées à septembre 2020. Sur la deuxième quinzaine de mars, l'activité est en très sévère baisse en France en comparaison de l'année précédente. Avec des décalages de quelques semaines, la tendance est la même dans tous les pays d'implantation d'AdUX.

Sur la base des dernières données, le mois d'avril sera également en très forte baisse et la société n'a pas de visibilité sur la sortie de crise et le redémarrage du marché. Aussi des mesures d'économies, notamment le recours au chômage partiel, ont été mises en place tant que l'activité reste à des niveaux aussi bas (cf. 3.1. Continuité d'exploitation). Il est trop tôt pour évaluer l'impact de cette crise sur la rentabilité de la société en 2020 mais il est probable que la société ne soit pas en situation de réaliser de croissance sur l'ensemble de cet exercice.

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte du règlement ANC 2015-05 du 28 décembre 2015 relatif au Plan Comptable Général. Ce règlement a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

Les principes et méthodes comptables suivants ont été adoptés par la Société :

3.1. Continuité d'exploitation

Le 11 mars 2019, le Tribunal de commerce de Paris a condamné la société Quantum SAS, dont AdUX SA est actionnaire à 100%, au paiement de la somme de 1,07 million d'euros à la suite d'un litige commercial.

Quantum a interjeté appel de ce jugement dès le 14 mars 2019 (Cf Note 1 « Autres événements marquants »).

Compte tenu du montant et du caractère exécutoire de cette condamnation, celle-ci fait peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de Quantum SAS mais également d'AdUX SA.



L'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de Quantum SAS a été sollicitée afin de préserver ses opérations dans les meilleures conditions. Le Tribunal de commerce de Paris a ouvert cette procédure au bénéfice de Quantum SAS le 1er avril 2019 avec une période d'observation de 6 mois maximum.

C'est dans ce contexte d'incertitude significative que les comptes consolidés au 31 décembre 2018 du groupe AdUX avaient été arrêtés par le Conseil d'administration du 15 avril 2019.

La procédure de sauvegarde a été renouvelée par jugement en date du 8 octobre 2019 pour une nouvelle période de six mois, dans l'attente de l'homologation du plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Paris. La société Quantum a présenté un plan de sauvegarde permettant l'étalement du paiement des dettes de Quantum, dont l'indemnité de 1,07 million.

Le plan de sauvegarde a été approuvé le Tribunal de Commerce de Paris par jugement en date du 4 décembre 2019. La procédure de sauvegarde avait pour effet immédiat le gel des passifs de Quantum, y compris le montant de la condamnation de 1,07 million d'euros.

Ce dénouement permet à Quantum de pouvoir poursuivre son développement dans le domaine du native advertising au sein du Groupe AdUX. Ces démarches visent à permettre à Quantum SAS de restaurer de bonnes relations commerciales avec ses clients et de pouvoir poursuivre son développement au sein du Groupe AdUX dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, afin de maintenir le développement de l'activité Quantum notamment, le Groupe AdUX a pu compter sur le soutien de son actionnaire principal, Azerion, ayant souscrit à hauteur de 3,76 M€ à l'augmentation de capital lancée le 5 décembre 2019.

L'ensemble des évènements ci-dessus a notamment permis de réduire l'incertitude significative sur la continuité d'exploitation du Groupe.

Comme au cours des précédentes clôtures, le Groupe réalise des prévisions de trésorerie sur un an glissant. La dernière version du plan de trésorerie, prenant en compte la situation de trésorerie et les perspectives à 12 mois jusqu'au 31 mars 2021, a été présentée au Conseil d'administration du 24 avril 2020 et approuvé par ce dernier. Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au covid-19, ce plan s'appuie sur les principales hypothèses suivantes :

- Chiffre d'affaires consolidés 2020 inférieur à celui de 2019, conséquence d'une prévision d'activité au 2nd trimestre 2020 très inférieure au 2nd trimestre 2019, et un redémarrage de l'activité au 2nd semestre 2020.
- Mesures d'économie de coûts et notamment en France, la mise en place du chômage partiel, le gel de certains coûts variables directs.
- Concernant la trésorerie, Bpifrance a suspendu l'appel des échéances en capital et intérêts pour une durée de 6 mois. Le prochain règlement échéances de son prêt à taux zéro pour l'innovation étant ainsi prévu pour le 1^{er} janvier 2021 pour 120K€.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif annoncé par le Président de la République le 16 mars 2020, le Groupe est entré en discussion avec ses banques relationnelles pour la mise en place de Prêt Garanti par l'Etat de 3 millions d'euros.

La crise sanitaire actuelle crée une incertitude au regard des principales hypothèses opérationnelles décrites ci-avant (activité du 2nd trimestre 2020, redémarrage de l'activité...). Néanmoins, compte tenu des principales hypothèses décrites précédemment et d'une position de trésorerie à la date d'arrêt des comptes de supérieure à 3 millions d'euros, le Groupe considère être en mesure de faire face aux échéances à venir dans les 12 prochains mois.

3.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences acquis par la Société sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis sur leur durée de vie estimée, entre 3 et 5 ans.

Les marques acquises par la Société sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles ne font pas l'objet d'amortissement. Elles sont dépréciées si les conditions d'exploitation le rendent nécessaire.

Selon l'avis CNC sur les actifs 2004-15 les frais de développement doivent répondre aux 6 critères suivants pour être immobilisés :

- Faisabilité technique du projet ;
- Intention d'aller jusqu'au bout du projet ;
- Possibilité de l'utiliser ou de le vendre ;



- Génération de revenus futurs ;
- Ressources suffisantes pour mener à terme et utiliser ou vendre le produit ;
- Possibilité d'évaluer les coûts de façon fiable.

Les fonds de commerce sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et peuvent être dépréciés si leur valeur vénale se trouve être inférieure à leur valeur comptable à la clôture de l'exercice.

3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

Agencements et aménagements	6 à 8 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 8 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatiques	3 ans	Linéaire

3.4. Immobilisations financières et comptes courants des filiales

La valeur brute des titres des filiales correspond soit à leur coût d'acquisition soit au montant du capital appelé lors de leur constitution.

Les frais d'acquisition des titres de participations engagés ont été inscrits à l'actif et amortis sur une période de cinq années par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Une provision pour dépréciation des titres et des comptes courants peut être constituée lorsque leur valeur d'inventaire déterminée à la clôture de chaque exercice devient inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions du Groupe sur 4 ans et d'une valeur terminale actualisée à l'infini. L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant :

- un taux d'actualisation de 11,2% (11,2% en 2018),
- un taux de croissance à long terme de +2,5 % (2,5% en 2018)
- un taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre -19% et +30 % par an sur la période 2020-2023 (+5% et + 51,8%), en fonction des pays, des activités et des lancements de nouveaux produits.

Une analyse de sensibilité du calcul des valeurs d'inventaire aux variations des paramètres clés (taux d'actualisation, taux de croissance à long terme, taux d'EBITDA et croissance du chiffre d'affaires) a été réalisée.

3.5. Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale et une provision pour dépréciation spécifique est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

3.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Les plus-values latentes à la clôture ne sont pas enregistrées dans le compte de résultat.

3.7. Titres d'autocontrôle

Une provision pour dépréciation des titres d'autocontrôle est constituée lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire, égale au cours de bourse moyen du mois précédant la clôture de l'exercice.

3.8. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est ajustée le cas échéant à chaque clôture pour refléter la meilleure estimation.

3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se décompose principalement de la manière suivante :

Revenus issus de l'activité

- ✓ Facturation des produits provenant de la commercialisation d'espaces publicitaires pour le compte de ses filiales ;

AdUX SA peut être amenée à facturer pour le compte de ses filiales des revenus issus de contrats de vente d'espaces publicitaires. Ces derniers prévoient la mise en ligne et la diffusion d'objets publicitaires sur un ou plusieurs supports en régie, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur ou du nombre de clics / actions.

La commercialisation de ces espaces publicitaires peut être réalisée via des ventes en gré à gré matérialisées par la signature de bons de commande ou via des ventes réalisées sur des plateformes automatisées où les enchères se font en temps réel (RTB).

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu au compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues (clics ou actions) si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond :

- soit à la valeur du nombre de pages (clics ou actions) effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues (clics ou actions) est inférieur ou égal à celui prévu au contrat ;
 - soit à la valeur du nombre de pages vues (clics ou actions) prévu au contrat si le nombre de pages (clics ou actions) effectivement vues est supérieur à celui prévu au contrat.
- ✓ Refacturation de charges d'achat d'espaces facturées par les supports ou les plateformes de vente d'espaces publicitaires à AdUX pour le compte de ses filiales ;

Autres produits

- ✓ Refacturation à ses filiales de frais de management (Management fees), de frais de marque (Brand fees) ainsi que de frais généraux supportés pour le compte de ses filiales.

3.10. Présentation des charges d'achats d'espaces et charges de refacturation

Les charges d'achat d'espaces facturées par les supports à AdUX sont présentées en charges d'exploitation.

AdUX peut centraliser dans certains cas la facturation de charges d'achat d'espaces facturées par les supports qui concernent plusieurs filiales d'AdUX SA (cf. Note Chiffre d'affaires).

Par ailleurs, lorsqu'AdUX perçoit pour le compte de ses filiales des revenus issus de contrats de vente d'espaces publicitaires, les filiales facturent à AdUX leur part de revenus. Ainsi, ces charges de refacturations apparaissent dans cette catégorie au compte de résultat.

La différence entre le chiffre d'affaires facturé par AdUX aux annonceurs et les charges d'achat d'espaces facturées par les supports à AdUX représente la commission de régie perçue par AdUX.

3.11. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible. Il n'est pas tenu compte dans le résultat de l'exercice des effets futurs des différences fiscales temporaires.

3.12. Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite au 31 décembre 2019, calculés sur la base de la convention collective en vigueur dans la Société et des informations relatives au personnel présent dans la Société à la clôture, sont présentés en engagements hors bilan.

Note 4. Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Aug.	Dim.	31-déc.-19
Logiciels et licences	9 790	110	3	9 897
Marque AdUX	74			74
Fonds de commerce	-			-
Immobilisations en cours	21	103	90	34
Total	9 884	213	93	10 005

Les logiciels intègrent la mise en service des développements informatiques de l'exercice précédent ainsi que de l'année en cours.

Les immobilisations en cours correspondent à des développements informatiques.

Les variations des amortissements et des provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	En milliers d'euros	31-déc.-18	Aug.	Dim.	31-déc.-19
Logiciels et licences		9 468	231		9 700
Marque AdUX		-			-
Fonds de commerce		-			-
Immobilisations en cours		-			-
Total		9 468	231	0	9 700

Les variations des valeurs nettes s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-19
Logiciels et licences	321	197
Marque AdUX	74	74
Fonds de commerce	-	-
Immobilisations en cours	21	34
Total	416	305

Note 5. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Aug.	Dim.	31-déc.-19
Installations, agencements et aménagements	186	7		193
Matériels de bureau et informatiques	1 763	7	2	1 769
Mobilier	261	4		265
Total	2 209	19	2	2 226

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Aug.	Dim.	31-déc.-19
Installations, agencements et aménagements	24	29		53
Matériels de bureau et informatiques	1 747	12	1	1 759
Mobilier	246	4		250
Total	2 018	45	1	2 063

Les variations des valeurs nettes s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-19
Installations, agencements et aménagements	162	140
Matériels de bureau et informatiques	15	9
Mobilier	14	15
Total	192	164

Note 6. Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Aug.	Dim.	31-déc.-19
Titres de participations	127 808	190	18 087	109 911
Créances rattachés à des participations	6 994			6 994
Dépôts et cautionnements	117	2		119
Actions propres	54		0	54
Autres	35			35
Total	135 008	192	18 087	117 113

Les principales variations des titres concernent :

- la sortie de titres Hi-Media Deutschland AG sur l'exercice pour 16 126 k€ (*cf Note 1*),
- la sortie des titres HiMedia España Publicidad Online et AdUX Portugal LDA, pour respectivement 1 335 k€ et 81 k€, suite à la cession intervenue fin 2018 (*cf Note 2*) dont les conditions ont été intégralement remplies début 2019,
- la sortie de titres Elastic Ad pour 466 k€
- la sortie de titres Payfone pour 79 k€
- l'acquisition de Premium Audience Network pour 190 k€ (*cf Note 1*).

Au 31 décembre 2019, AdUX détient 7 708 actions propres (hors contrat de liquidité).

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Aug.	Dim.	31-déc.-19
Titres de participation	115 159		17 775	97 385
Créances rattachées à des participations	5 294	1 298		6 592
Dépôts et cautionnements	0			0
Actions propres	34	12		45
Autres	0			0
Total	120 487	1 309	17 775	104 022

Les variations des valeurs nettes s'analysent comme suit (se reporter à la Note 29) :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-19
Titres de participations	12 649	12 526
Créances rattachés à des participations	1 700	403
Dépôts et cautionnements	117	119
Actions propres	20	9
Autres	35	35
Total	14 521	13 091

Note 7. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-19	31-déc-18
Clients	14 214	15 266
Factures à établir	2 603	2 943
Créances	16 817	18 209
Provision pour dépréciation des comptes clients	-1 236	-1 273
Créances nettes	15 581	16 936

Les factures à établir correspondent aux prestations rendues aux annonceurs et qui n'ont pas encore été facturées au 31 décembre 2019.

Les créances clients et comptes rattachés hors groupe non provisionnées sont principalement à échéance de moins d'un an. La provision pour dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2019. Les créances groupe ne présentent pas de risques de non recouvrement et ne sont donc pas provisionnées.

L'intégralité des créances présentées ci-dessus ont une échéance à moins d'un an.

Dans le cadre d'un contrat de factoring signé en 2013, AdUX a remis à la société d'affacturage des créances représentant un montant de 625 k€ au 31 décembre 2018 sur lesquelles, en cas de non-règlement des clients, AdUX conserve le risque de non recouvrement.

Note 8. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-19	31-déc-18
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	904	1 327
Débiteurs divers	28 063	28 250
Taxe sur la valeur ajoutée	3 578	3 669
Créances sur le factor - dont fonds de garantie	142	254
Total autres créances	32 687	33 499
Provision pour dépréciation des comptes courants	-6 589	-5 967
Total autres créances nettes	26 098	27 532

Le poste « débiteurs divers » correspond pour 24 780 k€ aux comptes courants des filiales qui sont détaillés dans le tableau des filiales et participations. Ces comptes courants sont dépréciés à hauteur de 6 589 k€ composé par :

- 4 592 k€ correspondant à la dépréciation du compte courant avec Groupe Hi-Media USA,
- 1 228 k€ correspondant à la dépréciation du compte courant avec Hi-Media Italia SRL,
- 534 k€ correspondant à la dépréciation du compte courant HiMedia LLC
- 236 k€ correspondant à la dépréciation du compte courant AdPulse SAS

Les comptes courants issus du cashpooling entre les filiales s'élèvent à 5 870 k€ au 31 décembre 2019.

L'intégralité des autres créances présentées ci-dessus ont une échéance à moins d'un an.

Les créances sur le factor correspondent principalement :

- Aux comptes de créances indisponibles pour 76 k€
- Au fonds de garantie pour 34 k€.

Note 9. Trésorerie et équivalents de trésoreries nets

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-19	31-déc-18
Valeurs mobilières de placement	-	
Actions propres	30	136
Autres actions	-	
Disponibilités	2 124	562
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 155	698
Provision pour dépréciation des actions propres	-3	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	2 151	698

Dans le cadre du contrat de liquidité, AdUX détient 23 592 actions propres.

Au cours de l'exercice 2019, la société a acquis 23 631 actions au prix moyen de 1,07 € et cédé 53 361 actions au prix moyen de 2,12 €.

Note 10. Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Note 11. Ecart de conversion actif

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

L'écart de conversion actif d'un montant de 643 k€ correspond pour 621 k€ au compte-courant en devises associé au cashpooling de la filiale Admoove Sweden AB.

Note 12. Capitaux propres**12.1. Variation des capitaux propres**

Les capitaux propres ont enregistré les mouvements suivants au cours de l'exercice :

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
31-déc-18	5 433	12 723	507	912	- 13 667	3 238	9 147
Dividendes							
Affectation du résultat				- 13 667	13 667		-
Aug. de capital	3 984		- 85				3 899
Réduction de capital							
Résultat de la période					- 1 584		- 1 584
Autres variations						-	-
31-déc-19	9 417	12 723	423	- 12 755	- 1 584	3 238	11 462

12.2. Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 6 277 925 actions d'une valeur nominale de 1,50€ chacune.

12.3. Plan d'options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

12.3.1. Options de souscription d'actions

	Plan n°11	Plan n°12	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	31-janv-12	27-août-12	
Nombre total d'actions attribuées (avant regroupement)	385 000	105 000	490 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (avant regroupement)	159 620	64 600	224 220
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux exécutifs (avant regroupement)	0	49 600	49 600
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés (avant regroupement)	159 620	0	159 620
Point de départ d'exercice des options	31-janv-14	27-août-14	
Date d'expiration	31-janv-22	27-août-22	
Prix de souscription (en euros) ⁽¹⁾	2,13	1,93	
Nombre d'options souscrites au 31/12/18	-	-	

Données après regroupement d'actions et après ajustement consécutif à la distribution en nature des titres HiPay ⁽²⁾ :	Plan n°11	Plan n°12	Total
Options annulées durant la période	0	0	0
Nombre d'actions pouvant être souscrites après la clôture	25 092	10 155	35 247
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux exécutifs	0	7 797	7 797
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires	25 092	0	25 092
Prix de souscription en €	13,55	12,28	

⁽¹⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances (pour certains plans, un abattement de 5% a été effectué)

⁽²⁾ Dans le cadre de la distribution en nature de 80% des titres de HiPay Group en juin 2015, la société a ajusté le prix de souscription des options pour tenir compte de l'effet de cette distribution sur le cours de l'action AdUX.
La société a également ajusté le nombre d'options attribués afin de préserver les droits des attributaires
Enfin, le nombre d'options prend en compte le regroupement d'actions effectué en juillet 2015 avec une parité de 1 action nouvelle pour 15 actions anciennes
A la suite de la réalisation de l'augmentation de capital réalisé le 30 décembre 2019, il a été procédé à l'ajustement des droits des titulaires des options selon les modalités fixées au b) du 1° de l'article R.228-91 du Code de commerce.

Le nombre d'options et la moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2019		2018	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	35 247	13,18	36 102	13,19
Options attribuées durant la période	-	-	-	-
Options exercées durant la période	-	-	-	-
Options annulées durant la période	-	-	855	13,55
Options en circulation à la clôture	35 247	13,18	35 247	13,18
Options pouvant être exercées à la clôture	35 247	13,18	35 247	13,18

12.3.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°28	Plan n°29 a	Plan n°29 b	Plan n°30 b	Total
Date d'assemblée	06-mai-14	04-mai-17	04-mai-17	04-mai-17	
Date du Conseil d'Administration	07-sept-15	04-mai-17	04-mai-17	12-déc-17	
Nombre total d'actions attribuées	66 000	29 300	17 500	39 000	151 800
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	-	-	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	39 600	29 300	17 500	39 000	125 400
Nombre d'actions annulées	26 400	-	-	-	26 400
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2015	39 600	29 300	17 500	39 000	125 400
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	-	-	-	-
Fin de la période d'acquisition	07-sept-18	04-mai-18	04-févr-19	12-déc-18	
Fin de la période de conservation	07-sept-19	04-mai-19	04-mai-19	12-déc-19	
Cours de l'action à la date du Conseil d'Administration	7,65	9,77	9,77	4,53	
Décôte d'incessibilité	oui	oui	oui	oui	
Juste valeur de l'action gratuite	6,51	9,02	8,49	4,18	

Note 13. Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Dotation	Reprise	31-déc.-19
Provisions pour litiges	-			-
Provision Ecart de Conversion Actif	543	643	543	643
Autres provisions pour risques	867	240		1 107
Total provisions pour risques	1 410	883	543	1 750
Provisions pour charges				-
Total	1 410	883	543	1 750

Par acte daté du 21 juin 2016, AdUX a assigné un éditeur ainsi que des régies ayant repris la commercialisation des espaces publicitaires de cet éditeur en raison de :

- la résiliation fautive du contrat de régie et de partenariat conclu avec l'éditeur ; et
- du transfert des effets de ce contrat à d'autres régies.

A cette fin, AdUX réclame notamment à ces différentes sociétés la somme de 2.4m€.

L'audience de plaidoirie a eu lieu le 12 avril 2019 et le 1er juillet 2019, le Tribunal de commerce de Paris a condamné l'éditeur pour rupture abusive de contrat au paiement de 1m€ et a ordonné l'exécution provisoire.

AdUX a procédé à la signification du jugement.

L'éditeur a fait appel du jugement.

Une procédure de redressement judiciaire à l'égard de l'éditeur a été ouverte le 1^{er} août 2019.

Le montant des créances restant dues par cet éditeur pour 770k€ a été déprécié dans les comptes au 31 décembre 2018.

En raison de la poursuite de la procédure, AdUX a choisi de maintenir la provision.

Note 14. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18	Monnaie d'émission	Échéance	Taux effectif
Prêt à taux zéro pour l'innovation	1 200	1 440	EUR	2022	0%
Financement CIR/CICE	298	298	EUR	2020	Variable
Prêts Azerion	310	0	EUR	2021	Variable
Concours bancaires	-	-	EUR	2019	Variable
Total	1 808	1 738			

- La société a obtenu un nouvel échéancier pour son prêt à taux zéro pour l'innovation, la dernière échéance sera en date du 30 septembre 2022. Par ailleurs, suite aux mesures mises en place liées au soutien aux entreprises du fait de la crise sanitaire du covid, la BPI a décalé automatiquement les échéanciers de 6 mois, la dernière échéance sera donc le 31 mars 2023.
- En 2016, les créances de CIR d'AdUX (2014 et 2015) et CICE (2013, 2014 et 2015) ont été financées par un établissement bancaire à hauteur de 1 576 k€. Les financements de CICR et CIR 2013, 2014 ont été remboursés respectivement en 2017 et 2018. Le reliquat de 298 k€, correspondant au financement du CICE et du CIR 2015, a été remboursé au cours du mois de janvier 2020.
- Au 31 décembre 2019, le poste « Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit » est constitué de 2 prêts consentis par Azerion, ainsi que des intérêts courus associés pour 5 k€, se décomposant comme suit :
 - o Prêt consenti le 22/07/2019 de 180 k€, à échéance 30/06/2021 (
 - o Prêt consenti le 03/10/2019 de 125 k€ à échéance 30/06/2021

Au cours de l'exercice 2019, Azerion a également consenti 3 autres prêts pour un montant total de 860 k€ dont 585 k€ ont été compensés dans le cadre de l'augmentation de capital du 30 décembre 2019. Le différentiel de 275 k€ a été compensé avec une partie du complément de prix de cession des entités belge, espagnole et portugaise cédée à Azerion fin 2018.

Note 15. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-19	31-déc-18
Fournisseurs	22 925	25 318
Factures à recevoir	1 517	2 050
Total	24 442	27 368

Les comptes fournisseurs comprennent principalement les facturations des supports à AdUX qui n'ont pas encore été payées à la clôture.

L'intégralité des dettes fournisseurs présentées ci-dessus ont une échéance à moins d'un an.

Note 16. Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations correspondent pour 60 k€ à la part des titres acquis en numéraire de la société Quantum non réglées à la clôture ainsi qu'à divers licences informatiques pour 20 k€.

L'intégralité des dettes sur immobilisations ont une échéance à moins d'un an.

Note 17. Autres dettes

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants créditeurs vis-à-vis des filiales pour 11 932 k€ dont 7 428 k€ de comptes courants liés au cash-pooling.

Elles comprennent également des clients créditeurs et des avoirs à établir pour 366 k€.

L'intégralité des autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Note 18. Ecart de conversion Passif

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier est portée au bilan en écart de conversion.

Les écarts de conversion passif, s'élevant à 3 153 k€ au 31 décembre 2019, sont principalement constitués de réévaluation de compte-courant groupe en devises, dont 1 950 k€ liés à Group Hi-Media USA.

Note 19. Etat des charges à payer et produits à recevoir

ACTIF - en milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 603	2 943
Créances fiscales et sociales	1	0
Autres créances	0	458
Disponibilités		
Total	2 604	3 401

PASSIF - en milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	447	464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 517	2 050
Dettes fiscales et sociales	278	192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16	188
Total	2 258	2 894

Note 20. Chiffre d'affaires**20.1. Par activité**

En milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Revenus externes issus de l'activité	3 314	6 494
Revenus issus de l'activité - Intragroupe	411	2 345
Autres	3 217	3 681
Total	6 942	12 520

La ligne « Autres » correspond principalement à des refacturations aux filiales de frais de management (Management fees), de frais de marque (Brand fees) ainsi que de divers frais généraux supportés pour leur compte.

20.2. Par zone géographique

En milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
France	2 271	7 915
Export	5 382	4 605
Total	7 654	12 520

Note 21. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Charges opérationnelles externes	695	912
Charges opérationnelles intragroupe	2 650	7 057
Total	3 346	7 969

Note 22. Résultat financier**22.1. Charges financières**

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Charges d'intérêts	208	239
Dotations aux dépréciations des titres des filiales et des créances rattachées	0	7 240
Autres dotations aux dépréciations des actifs financiers	2 586	593
Abandon de compte courant	0	0
Autres charges financières	20 032	7 316
Charges financières	22 826	15 389

Les autres charges financières sont principalement constituées de la sortie des titres des filiales suivantes :

- Hi-Media Deutschland AG :	16 126 k€
- HiMedia España Publicidad Online:	1 335 k€
- Elastic Ad :	466 k€
- AdUX Portugal LDA :	81 k€
- Payfone :	79 k€

A noter que ce poste est également constitué d'abandons de comptes-courants AdPulse pour 1,6m€. L'abandon de compte-courant d'AdPulse a été consenti avec une clause de retour à meilleur fortune, à savoir la constatation du dépassement du montant de report à nouveau d'AdPulse de la créance abandonnée (1,6m€), sans durée limitée

Les dotations aux dépréciations financières sont principalement constituées d'une dépréciation des titres de la filiale Admoove Sweden pour 1 298 k€.

22.2. Produits financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Intérêts sur comptes courants	434	382
Reprise sur provisions des titres	17 810	1 520
Revenus de titres de participations	470	0
Autres	3 578	3 320
Produits financiers	22 292	5 223

Le poste « autres » est principalement constitué des produits associés à la sortie des titres cédés sur l'exercice pour les montants suivants :

- Hi-Media Deutschland AG :	1 841 k€
- Complément de prix de cession (cf. Note 1) :	744 k€
- Payfone :	221 k€
- HiMedia España Publicidad Online:	118 k€
- AdUX Portugal LDA :	90 k€

Les reprises de provision sur titres concernent principalement la sortie des titres des filiales suivantes :

- Hi-Media Deutschland AG :	16 126 k€
- HiMedia España Publicidad Online:	1 218 k€
- Payfone :	466 k€

Note 23. Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2019, le résultat exceptionnel est composé pour 123 k€ d'impact lié aux écritures de compensation réalisé dans le cadre de la cession des titres Hi-Media Deutschland AG.

Note 24. Impôt sur les sociétés

AdUX SA est tête d'intégration fiscale d'un groupe constitué de ses filiales françaises détenues à plus de 95 % : Adpulse SASU, Adysee SARL, Admoove SASU et Quantum SASU. La convention fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt liée aux déficits fiscaux des filiales, conservée chez AdUX France SA, est considérée comme un gain immédiat de l'exercice chez AdUX SA.

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Charge d'impôt groupe fiscal (nette des crédits d'impôt)	363	210
Charge / Produit d'impôt à percevoir des sociétés bénéficiaires	149	17
Charge / Produit d'impôt sur exercices antérieur		
Dotations / Reprises provision pour impôt		
Impôt sur les sociétés	511	227
Résultat avant impôt et participation	-2 096	-13 894
Taux d'impôt apparent	-24%	-2%

La produit d'impôt de 511 k€ de l'exercice se compose notamment de :

- Produit d'impôt du groupe fiscal exclusivement composé de crédits d'impôts, 123 k€ de crédit d'impôts recherche et 240 k€ de crédit d'impôts innovation, dont 80 k€ lié à AdUX.
- Produit lié à l'intégration fiscale des entités Adpulse pour 236 k€ et d'Adysseum pour 73 k€, compensé par 160 k€ de charges d'intégration fiscale suite à la remontée des crédits d'impôts innovation des filiales Admoove et Quantum pour 80 k€ par société

Information sur la situation fiscale différée ou latente :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Décalages		
Subventions d'investissement		
Ecart de conversion passif	3 153	2 874
Amortissement exceptionnel		111
Charges non déductibles temporairement		
Produits non taxables temporairement		
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés		
Eléments à imputer		
Situation fiscalé différée	3 153	2 985

Taux d'impôt applicable en 2018 pour le calcul des impôts différés ou latents : 28,00 %

Note 25. Engagements hors-bilan

25.1. Engagements reçus

Le 28 juin 2018, AdUX SA a consenti à Admoove un abandon de compte-courant d'un montant de 1.500.00,00 €. Cet abandon a été consenti avec une clause de retour à meilleur fortune, à savoir la constatation du dépassement du montant de report à nouveau d'Admoove de la créance abandonnée, sans durée limitée.

Dans le cadre de l'établissement de ses comptes au 31 décembre 2019, AdUX SA a consenti à AdPulse un abandon de compte-courant d'un montant de 1.569.821,00 €. Cet abandon a été consenti avec une clause de retour à meilleur fortune, à savoir la constatation du dépassement du montant de report à nouveau d'AdPulse de la créance abandonnée, sans durée limitée.

25.2. Engagements donnés

AdUX SA a signé le 20 juillet 2018, un nouveau bail concernant les locaux situés 101-109 rue Jean Jaurès à Levallois-Perret hébergeant les activités françaises du Groupe pour une durée de 6 ans minimum.

25.3. Avantages aux personnels

Engagements de retraites : au 31 décembre 2019, le montant de l'engagement est évalué à 90 k€, et tient compte d'éléments actuariels.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,80 %
- Taux de croissance des salaires : compris entre 3% et 1% en fonction de l'âge des salariés
- Age de départ à la retraite des salariés cadres : 67 ans
- Age de départ à la retraite des salariés non cadres : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 15,88 %
- Table de taux de mortalité : compris entre 91,0% et 96,2% en fonction de l'âge des salariés

Note 26. Litiges

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

De la même manière, concernant les litiges commerciaux, la société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du risque associé à chacun de ces litiges (cf Note 13).

Note 27. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 20 personnes sur 2019, contre 21 personnes sur 2018.

Note 28. Dirigeants mandataires sociaux**28.1. Mandataires sociaux exécutifs**

Les rémunérations correspondent à la rémunération du Président Directeur Général. Il n'est pas accordé de jetons de présence aux administrateurs dirigeants mandataires sociaux. Les rémunérations et avantages versés au Président Directeur Général au titre de sa rémunération fixe de 2019 et de sa rémunération variable de 2018 versée en 2019 s'élèvent à 240 K€ au 31 décembre 2019 contre 234 K€ au 31 décembre 2018.

La Société n'a aucun engagement en matière de pensions ou d'indemnités assimilées.

28.2. Mandataires sociaux non exécutifs

La rémunération des mandataires sociaux non exécutifs est uniquement composée des jetons de présence pour un montant de 21k€.

Note 29. Tableau des filiales et participations

Dénomination sociale	Adresse	Monnaie fonct..	Capital social ⁽¹⁾	Capitaux propres hors résultat et autre que le capital ⁽¹⁾	% de détention directe	Titres	
						Valeur brute ⁽²⁾	Valeur nette ⁽²⁾
AdUX Benelux SPRL	Av. Arnaud Fraiteur 15-23 1050 Ixelles	EUR	66	- 79	100%	0	0
Adysseum SARL	101-109 rue Jean-Jaurès, 92300 Levallois-Perret	EUR	1 141	1 828	100%	9 484	3 069
Admoove SASU	101-109 rue Jean-Jaurès, 92300 Levallois-Perret	EUR	130	94	100%	2 172	2 172
Admoove Sweden AB	Box 71 - Hantverkargatan, 14 827 22 Ljusdal.	SEK	100	12 793	100%	16 243	- 1 254
Groupe Hi-media USA	101 5th Avenue, New York, NY 10003	USD	0	- 7 364	100%	64 879	- 0
Hi-media Nederland BV	Postbus 381, 1200 AJ Hilversum	EUR	20	1 195	100%	900	900
Hi-media Italy Srl	Via Cosimo del Fante 4, 20122 Milano	EUR	10	- 621	100%	6 200	-
Allopass Scandinavia	Box 71 - Hantverkargatan, 14 827 22 Ljusdal.	SEK	100	274	100%	10	-
AdPulse SAS	101-109 rue Jean-Jaurès, 92300 Levallois-Perret	EUR	646	- 2 535	100%	646	-
Quantum SAS	101-109 rue Jean-Jaurès, 92300 Levallois-Perret	EUR	50	- 5 046	100%	2 984	2 984
Quantum Publicidad, S.L. Unipersonal	Orense, n° 6. 1º 3, 28020 Madrid, Spain	EUR	1 417	- 1 720	100%	190	190
Hi-Media LLC	25 Taylor Street NO.202, San Francisco CA 94102	USD	0	- 596	100%	0	0

(1) en milliers d'unités monétaires fonctionnelles

(2) en milliers d'euros

Dénomination sociale	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé ⁽¹⁾	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice écoulé) ⁽¹⁾	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice ⁽²⁾	Cours de change moyen 1€=	Date de création ou d'acquisition
AdUX Benelux SPRL	481	-18			14.03.08
Adysseum SARL	2 537	159			13.05.02
Admoove SASU	4 398	-128			02.12.11
Admoove Sweden AB	7 531	-8 224		10,25	04.09.06
Groupe Hi-media USA	0	0		1,15	27.11.07
Hi-media Nederland BV	4	-14			31.08.09
Hi-media Italy Srl	0	-35			31.08.09
Allopass Scandinavia	0	0		10,25	30.09.09
AdPulse SAS	1 600	471			02.12.14
Quantum SAS	7 382	-662			23.04.14
Hi-Media LLC	0	0		1,15	30.04.15
Quantum Publicidad, S.L. Unipersonal	1 946	29			10.04.19

(1) en milliers d'unités monétaires fonctionnelles

(2) en milliers d'euros